

Lysiane Gagnon de *La Presse*, et Jacques Folch-Ribas semoncés par le Conseil de presse du Québec

André Vanasse

Numéro 133, printemps 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/36674ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vanasse, A. (2009). Lysiane Gagnon de *La Presse*, et Jacques Folch-Ribas semoncés par le Conseil de presse du Québec. *Lettres québécoises*, (133), 5-5.

Lysiane Gagnon de *La Presse*, et Jacques Folch-Ribas semoncés par le Conseil de presse du Québec

Nouveau rebondissement dans le dossier sur l'enseignement de la littérature québécoise. On se souviendra que j'ai écrit une cinglante réplique à Jacques Folch-Ribas qui avait accusé l'Association des écrivains et écrivains québécois (UNEQ) et l'Association des éditeurs de livres (ANEL) de travailler étroitement à la mise au rancart de l'enseignement de la littérature française au profit du seul enseignement de la littérature québécoise. Et cela, avec la complicité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Un mensonge dénoncé à cor et à cri par l'UNEQ tout autant que par moi-même. D'ailleurs comment imaginer que le ministère de l'Éducation ait pu faire front commun avec deux organismes qui n'ont aucun lien direct avec le Ministère en question en passant pardessus la tête de tous les professeurs et aussi des bureaucrates du gouvernement affectés à la mise sur pied des programmes d'enseignement au collégial? De la pure aberration.

S'il y a un coupable qui ne reçoit aucun blâme dans cette affaire, c'est bien Marie Gagné, qui est à l'origine de tout ce tintamarre. C'est elle, comme je l'écrivais dans une lettre personnelle à Mme Gagnon, qui avait causé ce dérapage, car et M. Folch-Ribas et Mme Gagnon « s'appuyaient, à tort, sur un sondage réalisé par M^{me} Marie Gagné, du Comité des enseignantes et enseignants de français, dans lequel celle-ci demandait aux professeurs de se prononcer sur l'hypothèse soi-disant émise par l'ANEL et par l'UNEQ 'd'exclure complètement la littérature française des cours de niveau collégial'¹ ».

Bien sûr, il n'appartient pas au Comité des plaintes et de l'éthique de l'information du Conseil de presse du Québec de pointer du doigt Mme Gagné, car elle n'est pas journaliste, mais ce pourrait être la tâche du Comité des enseignantes et enseignants de français de le faire. Le fait est qu'elle a erré et induit en erreur les deux intimés. Le pire est que Mme Gagné savait pertinemment qu'elle mentait aux professeurs puisqu'elle était présente au Sommet sur la littérature tenu par l'ANEL, le 14 mars 2007. Ce n'est que parce que le représentant du Ministère a répondu à une question que j'avais moi-même posée, que « oui, on pouvait à la limite n'inscrire que des cours de littérature québécoise et respecter le devis du Ministère dont l'énoncé stipule qu'on doit enseigner la littérature francophone et non pas la littérature française » que M^{me} Gagné pouvait en conclure que c'était l'intention avouée de l'UNEQ et de l'ANEL d'abolir l'enseignement de la littérature française. L'illustration que j'avais faite sur un modèle d'enseignement à la suite à cette discussion montrait du reste à l'évidence que c'était le contraire que nous poursuivions comme objectif, qui était de joindre les deux littératures dans une perspective synthétique.

Ce que reproche aux intimés le juge du Conseil de presse, c'est de n'avoir pas accompli leur devoir de journaliste comme ils l'auraient dû. Ni M. Folch-Ribas

ni surtout Mme Gagnon n'ont jugé bon de s'informer auprès de Mme Gagné de la vérité de ses affirmations si ce n'est après que le mal a été fait. Pire, Mme Gagnon a fait la sourde oreille aux contestations de l'UNEQ. Du reste, une fois connu le point de vue de Mme Gagné, Lysiane Gagnon a même tenté de justifier le comportement de Marie Gagné alors qu'il était évident que cette dernière avait sciemment menti aux professeurs sur les intentions de l'UNEQ et de l'ANEL.

LA POSITION DU JUGE A ÉTÉ CLAIRE :

« [...] le Conseil de presse blâme M^{me} Lysiane Gagnon, M. Jacques Folch-Ribas et le quotidien *La Presse* pour inexactitude, manque de rigueur et de vérification. »

Le juge a en outre semoncé *La Presse* de n'avoir pas permis un droit de réplique convenable et il a signalé du même coup que Mme Gagnon n'en était pas à sa première bavure puisqu'elle était impliquée dans « deux autres cas récents impliquant la même chroniqueuse et le même média sur la question du droit de réplique ».

L'UNEQ exige des excuses qui, on peut d'ores et déjà le penser, seront prononcées du bout des lèvres. Et même si elles l'étaient dites avec la meilleure foi du monde, cela effacera-t-il le mal qui a été fait et le malaise que tout ce débat a créé chez les professeurs?

J'ai compris, lors de ce Sommet sur la littérature, que la question de l'enseignement de la littérature québécoise avait été un lieu de dissension grave entre les professeurs lors de l'élaboration des programmes en 1994 et en 1997. Cette querelle publique a eu pour conséquence de l'aggraver au lieu de l'atténuer. Si l'intention de Mme Marie Gagné était de jeter de l'huile sur le feu, elle a atteint son but.

¹ Citation tirée du communiqué de l'ANEL.

INFO-CAPSULE

Le Libraire: 10 ans

Fondé en 1988 par Denis LeBrun de la librairie Pantoute à Québec, le magazine *Le Libraire* fêtait en novembre dernier son dixième anniversaire. Ce qu'il faut souligner d'important dans cet anniversaire, c'est que le magazine est disponible dans quatre-vingts librairies indépendantes et dans sept cents bibliothèques du Québec.

La montée des consortiums dans la foulée de la mondialisation a fait que les librairies indépendantes doivent faire front commun pour éviter un monopole comme le connaît le Canada anglais, où soixante-dix pour cent du marché du livre en librairie est détenu par Chapters-Indigo. Il y a donc nécessité de regrouper les forces des librairies indépendantes pour qu'elles soient capables de contrer l'effet de levier des grands groupes.

Bravo donc à un magazine qui a fait sa marque et qui est infiniment apprécié.

Bien sûr, *Le Libraire* n'est pas la seule activité des librairies indépendantes, mais c'en est une des plus belles illustrations, à n'en pas douter. Et puis salutations méritées à Stanley Péan, directeur de la revue depuis plusieurs années.